



## PROTOCOLE DE RELANCE DES ACTIVITES

OCTOBRE 2020

### **REMARQUES GENERALES:**

Le Club de badminton de Saint-Hyacinthe distribuera par courriel aux membres actuels son protocole de relance des activités. Une version web sera aussi publiée sur notre site web. Une copie papier sera remise aux membres lors de leur réinscription. Lors de chaque abonnement (ou réabonnement), chaque membre devra signer le formulaire : Reconnaissance de risque COVID-19, rédigé par Badminton Québec.

Pour l'ensemble des activités (ligues, badminton libre et club junior), le CBSH appliquera les recommandations de sa fédération à propos du port du masque, à savoir : Le couvre-visage doit être porté en tout temps à l'arrivée, durant les déplacements, etc. À l'exception des moments suivants : lors de l'activité physique et sportive lorsque la personne est assise sur un banc de joueurs en attente d'une substitution et que la distanciation physique minimale de deux mètres est respectée (2 mètres = un peu plus que la longueur de 2 sacs de raquettes) lorsque la personne est assise dans une aire d'attente et que la distanciation physique minimale de 2 mètres est respectée. Pour les enfants de 2 à 12 ans, le port du couvre-visage est fortement recommandé, mais n'est pas obligatoire.

Le CBSH exigera de ses membres de se désinfecter les mains en entrant dans les gymnases, avant une partie, après une partie **ET** aux 30 minutes. Le CBSH mettra à la disposition des membres des bouteilles de désinfectants aux entrées des gymnases. Un registre des participants comprenant les noms des participants, la date et le numéro de téléphone seront à remplir lors de chaque activité. Les responsables de ligues et les responsables de plateaux auront la responsabilité de tenir les registres à jour. Les entraîneurs juniors auront aussi la responsabilité de tenir le registre des participants à jour.

Les effets personnels des participants devront être limités au strict minimum (ex. : bouteille d'eau, matériel d'activité). Les vestiaires ne seront pas accessibles. Par conséquent, les participants sont encouragés à arriver prêts à l'activité et à l'heure prévue afin d'éviter les rassemblements. Ils sont invités à libérer les lieux le plus rapidement possible à la fin de l'activité.

Les responsables des activités seront tenus de désinfecter les espaces, le matériel et les équipements en partage entre les périodes d'activités et à la fin des périodes d'occupation journalière. Le matériel nécessaire sera mis à leur disposition par le club. Si un joueur est atteint ou si un ou des membres de sa famille sont atteints, nous lui demanderons de faire une quarantaine de 14 jours avant d'effectuer un retour au club. Le CBSH se donne le droit d'expulser tout membre qui contrevient aux règles de port du masque, lavage des mains, etc.

## **REMARQUES PARTICULIÈRES :**

### **Ligue lundi et mercredi :**

Il est déjà convenu que les activités des Ligues sont limitées à 32 joueurs (membres permanents ou leur remplaçant seulement). Aucun invité pendant l'activité ne sera permis. Puisque 24 membres jouent simultanément, il reste que 8 joueurs assis en attente qu'un terrain se libère. Les 8 participants en attente seront dispersés le long du mur, sur des bancs à plus de deux mètres de distance). Les entrées (à l'avant) et sorties (à l'arrière) seront identifiées et distinctes. Une table de contrôle sera située à l'extérieur du gymnase.

### **Badminton libre :**

Le CBSH employa 2 responsables de soirées (1 à l'intérieur du gymnase et 1 à l'entrée du gymnase). Par contre, les activités du dimanche resteront sous la supervision d'un seul responsable. Le nombre de participants respectera les règles de distanciation sociale. Les membres excédants seront tenus d'attendre à l'extérieur. Une rotation sera faite lorsque des joueurs quitteront les terrains. Nous demandons aux joueurs en attente à l'extérieur du gymnase de respecter les règles de distanciation en vigueur. L'entrée et la sortie du gymnase seront identifiées et distinctes dans la mesure du possible.

Après la désinfection des mains, à l'entrée des gymnases, les responsables de soirées, remettront un volant identifié à chaque membre qui en fait la demande. Si les joueurs ont leur propre volant, nous leur recommandons de les identifier. À la fin de sa période de jeu habituelle, nous demanderons aux joueurs de respecter les aires d'attentes prévues (estrades, bancs ou file d'attente extérieure) en respectant les consignes de distanciation.

Lorsque les joueurs ont terminé leur soirée, nous leur demandons de quitter les gymnases le plus vite possible afin d'accélérer la rotation des joueurs.

### **Entraînements junior:**

Les horaires d'entraînements seront modifiés pour que les groupes juniors (débutant et intermédiaire) n'entrent pas en contact et pour permettre aux entraîneurs de désinfecter les équipements (volants, plancher, etc.)

Afin d'éviter de trop grands rassemblements, il est suggéré que les parents laissent les enfants se présenter seul à l'installation sportive (en s'assurant que l'entraîneur ou le responsable le prenne en charge). Un seul accompagnateur par enfant sera permis. Cependant, si un parent désire assister aux entraînements, nous lui demanderons de respecter toutes les mesures de distanciation. Si ce n'est pas possible, il pourra attendre à l'extérieur ou venir le chercher à la fin de l'entraînement.

Seuls les joueurs inscrits auront accès aux plateaux aux heures qui leur sont réservées (pas de doubles entraînements). Un maximum de 4 joueurs par terrain sera respecté. Puisque le volant de badminton est possiblement un vecteur de propagation, le lavage des mains aux 30 minutes et le fait de ne pas toucher à son visage seront des mesures souvent répétées. De plus, tous les volants utilisés lors d'une séance d'entraînement devront être entreposés pendant 72 heures avant réutilisation.